

MISE EN DANGER DU SECTEUR ASSOCIATIF

Les associations, des acteurs majeurs de notre commune

Brest, le 6 janvier 2020

Des chiffres

- 1500 associations dans la Métropole, 8000 sur le pays de Brest,
- 4 personnes sur 10 sont bénévoles soit 55 000 à Brest, 85 000 dans la Métropole et près de 160 000 sur le bassin de vie.
- 90 % des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.
- L'emploi associatif totalise 9 312 salariés soit 11,8 % de l'emploi total de la Métropole.
- 90 % des associations disposent d'un budget inférieur à 50 000€.
- Les subventions publiques ne représentant plus que 20 % des budgets des associations. Elles représentaient 34 % il y a 15 ans. La participation des usagers a augmenté d'autant. Pour 1 € de subvention publique versée, les associations mobilisent 4 € sous forme de prestations, cotisations, dons...

Sans les associations,

pas de sports, de cultures, de loisirs pour tou.te.s, de solidarités, moins d'éducation, moins de débats publics, une transition écologique compromise, accroissement des inégalités.

Le secteur associatif est mis en danger malgré un apport incontestable à la vie de la cité.

L'approche des élections municipales nous amènent à interpeller les élu.e.s et les futur.e.s élu.e.s sur les difficultés économiques rencontrées par les associations de Brest et de son pays.

Il y a deux ans, le gouvernement décidait de supprimer les contrats aidés dans le secteur non marchand, déstabilisant durablement les structures associatives et sans leur proposer d'alternative adaptée. Force est de constater que nos inquiétudes étaient fondées puisque nous connaissons une baisse de 325 100 de ces emplois entre 2016 et 2018.

Depuis septembre 2017, des aides financières ont été épisodiquement adressées à quelques associations mais la plupart connaissent des difficultés sans précédent ou ont dû mettre la clé sous la porte (disparition de 4 300 associations employeuses en 2018).

Par ailleurs, la généralisation du système de financement par appels à projets produit des effets délétères pour des équipes, bien souvent en « première ligne » sur les territoires. Ces effets délétères sont multiples :

- La mise en concurrence des structures associatives entre elles et l'ouverture du secteur à l'entrepreneuriat social voire privé favorisent le développement d'une « économie de la misère ».
- Les incertitudes permanentes sur ces dispositifs de subventions à court terme exigent la multiplication des réponses aux appels entraînant une augmentation exponentielle de l'activité, source d'épuisement des professionnels et des bénévoles ne pouvant plus se concentrer sur le projet associatif, s'éloignant ainsi des raisons premières de leur engagement.
- Difficulté grandissante pour assurer le renouvellement durable des équipes bénévoles.
- Le travail non rémunéré augmente de manière significative, certains emplois précaires de fonctionnement dépendant de financements au projet.
- L'emprise croissante du temps administratif se fait au détriment du terrain, du travail correspondant aux missions des structures.

Nous savons que toutes ces difficultés touchent l'ensemble du secteur non marchand et que lorsque l'état se désengage, il se tourne le plus souvent vers le monde associatif pour prendre le relais de ses actions. C'est ainsi que les associations paient deux fois :

- d'une part parce qu'elles assument pleinement le rôle que l'État ne veut plus remplir.
- d'autre part parce qu'il leur est donné de moins en moins de stabilité financière.

Or, les associations ont besoin de sécurité pour participer à un projet politique de formation d'individus conscients et émancipés.

En tant qu'acteurs et actrices du monde associatif, nous voulons alerter les élu.e.s et candidat.e.s sur l'affaiblissement voire l'usure des énergies et des initiatives portées sur le territoire, ce qui n'est pas sans conséquences pour les équilibres déjà mis à mal par les inégalités économiques et sociales.

Nous nous adressons aujourd'hui aux candidat.e.s, élu.e.s et futur.e.s élu.e.s de la ville de Brest afin qu'une réflexion s'élabore et que des propositions aillent dans le sens d'une politique de soutien au fonctionnement des associations, afin de pérenniser leur travail qui porte une plus-value sociale irremplaçable et qui s'inscrit bien souvent dans le temps long.

Nous proposons quelques pistes de solutions :

- un renforcement des subventions au fonctionnement des structures dans le cadre de conventions pluriannuelles favorisant le travail sur les territoires, au long cours ;
- un soutien au démarrage des nouvelles initiatives ;
- des bilans d'étape et un écrit au renouvellement des conventions. La forme de ce bilan sera co-construite entre la ville et l'association bénéficiaire ;
- une sécurisation de l'emploi sur la durée ;
- des moyens dédiés au soutien, au conseil, à la formation et à l'accompagnement des bénévoles pour les conforter dans leur engagement au service de l'intérêt général ;

Ce texte a été élaborée par plusieurs associations du pays de Brest à travers plusieurs échanges autour de problématiques qu'elles rencontrent au quotidien et dans leur désir profond de poursuivre des activités répondant à l'intérêt général des Brestois.

Liste des premières associations signataires :

Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Brest (ADESS), Collectif Le Maquis, Coucou Recou', Le Grain, Les bO Jours, Maison Pour Toutes LCause, MJC de Pen Ar Créac'h, MPT du Valy Hir, MPT de Saint-Pierre, Patronage Laïque Municipal de la Cavale Blanche (PLMCB), SEMA'FOR, Termaji Trajectoire, Zone d'Art et d'Artisanat Temporaire (ZAAT) rive droite, La ligue de l'enseignement, compagnie Gigot Bitume.